

Proposition d'organisation de rentrée échelonnée

Circonscription de Saint-Paul 3

Une autre modalité de rentrée échelonnée peut être envisagée afin de concilier accueil progressif et fréquentation quotidienne de l'école par tous les élèves.

Dans cette organisation, la classe est divisée en deux groupes. Sur les deux premiers jours, les élèves sont accueillis en alternance sur des demi-journées :

- Jour 1 :
 - Groupe 1 accueilli de 8h jusqu'à la récréation
 - Groupe 2 accueilli de la récréation jusqu'à la fin de la journée
- Jour 2 :
 - Groupe 2 accueilli de 8h jusqu'à la récréation
 - Groupe 1 accueilli de la récréation jusqu'à la fin de la journée

Ce fonctionnement présente plusieurs avantages : il permet à chaque élève de fréquenter l'école dès les premiers jours, tout en limitant l'effectif présent en classe. L'enseignant·e et l'ATSEM peuvent ainsi accompagner plus sereinement chaque enfant, avec une demi-classe, favorisant une première prise de contact plus sécurisante et individualisée.